Doctorat canonique en Sciences sociales

Parcours

- Science politique - Géopolitique et Relations Internationales - Droit - Economie et Ethique - Doctrine sociale de l'Eglise - Sociologie - Psychologie

Présentation

La formation doctorale proposée par la Faculté de Sciences sociales, d'Economies et de Droit (FASSED) permet aux étudiants de se spécialiser dans une recherche disciplinaire (voir les parcours mentionnés), de devenir à ce titre expert et de viser une carrière universitaire.

Au cours de leur recherche, les doctorants sont intégrés aux activités du collège doctoral de **l'ICP** (la rentrée universitaire méthodologique, les conférences et colloques proposés au cours de l'année universitaire). Ils sont encouragés à produire des articles, notamment pour la Revue Transversalités de l'ICP.

La formation doctorale est accompagnée d'un séminaire au cours duquel les doctorants communiquent leurs travaux à leurs condisciples et sont formés à la méthodologie de la recherche.

Enjeux

La thèse devra contribuer à l'avancée de la recherche scientifique dans les parcours spécialisés proposés par la Faculté de Sciences sociales, d'Economies et de Droit (FASSED)

Spécificités

La formation de la **FASSED** est pluridisciplinaire et permet donc des thèses correspondant aux parcours mentionnés dans la présentation générale**.**

Durée de la formation

6 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Langues d'enseignement

- Français

Coût de la formation

de 2 310 € à 4 650 € par an (2024-2025)

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Master 2, mention « Bien » a minima.

Candidature

Modalités de candidature

Modalités de réalisation de la thèse

Les thèses peuvent être exclusivement canoniques (doctorat reconnu par le Saint-Siège). Les thèses peuvent être en convention de tutelle avec des Universités publiques françaises ou étrangères. Les thèses peuvent être aussi en co-direction simple, associant une faculté d'une Université publique avec la FASSED.

Conditions d'admission

Toute inscription est autorisée par le directeur du 3e cycle et la Commission doctorale. La réinscription en 1ère année et 3ème année se fait à la suite d'un rapport de thèse du directeur validé par la Commission doctorale.

Débouchés

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Supérieur à Bac+5

Poursuites d'études

Le Doctorat prépare au métier d'enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur et d'expertise selon les parcours choisis.

Programme

Les étudiants rencontrent régulièrement leur directeur de thèse, participent aux activités du séminaire doctoral et de méthodologie.